



Mairie de Bariatou
Bariatuko Herriko Etxea

COMMUNE DE BIRIATOU
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT DE BAYONNE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2026

Date de convocation : 26/02/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Solange DEMARCQ-EGUIGUREN, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick PENA

PRESENTS : M. PENA Patrick, Mme CORNU Odile, M. SORHUET Vincent, Mme ZOLEZZI Ainhoa, adjoints ; M. APRENDISTEGUY Franck, M. BOUCHON Raynald, délégués ; Mme ALZA Sabrina, M. HARAMBOURE Jean-Christophe, Mme HUARTE Anne-Marie.

ABSENTS ET ABSENTS REPRESENTES PAR UN POUVOIR : M. HIRIART Michel, Mme FERNANDEZ Zara, M. ZOLEZZI Jean-Pierre, M. LECUONA Inaki, Mme HAUSSEGUY Emmanuelle.

La séance débute à 19h30

Objet N°1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03 novembre 2025.

Le procès-verbal de la séance du 03 novembre 2025 est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 novembre 2025.

Objet N°2 – Attribution de fonds de concours – Communauté d'Agglomération Pays Basque

Madame le Maire présente les aides attribuées à la commune dans le cadre du dispositif des fonds de concours.

Après discussion et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'attribution des fonds de concours ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions correspondantes.

Objet N°3 – Association « Gure Mendia »

Madame le Maire expose la création de l'association « Gure Mendia » et la proposition d'adhésion de la commune.

Après discussion et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les statuts de l'association ;
- DECIDE l'adhésion de la commune ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent.

Objet N°4 – Adhésion au service GRALL

Madame le Maire présente le service GRALL proposé par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Après discussion et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'adhésion au service GRALL ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante.

Objet N°5 – Rétrocession d'une concession funéraire

Madame le Maire expose la demande de rétrocession d'une concession funéraire.

Après discussion et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la rétrocession ;
- AUTORISE le remboursement prorata temporis ;
- PRECISE que la concession revient au domaine communal.

Objet N°6 – Participation employeur à la protection sociale complémentaire

Madame le Maire rappelle l'obligation applicable au 1er janvier 2026.

Après discussion et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- INSTAURE une participation de 15 € par agent ;
- PRECISE que la mesure prend effet au 1er janvier 2026 ;
- AUTORISE la régularisation correspondante.

Objet N°7 – Modification du temps de travail d’un emploi permanent

Madame le Maire expose la suppression d’un emploi de 20 heures et la création d’un emploi de 17h30 hebdomadaires.

Après discussion et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité :

- SUPPRIME l’emploi de 20 heures ;
- CREE un emploi de 17h30 ;
- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget.

Objet N°8 – Convention de mutualisation avec la commune d’Urrugne

Madame le Maire présente la convention de prêt de matériel et de moyens humains.

Après discussion et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité :

- APPROUVE la convention ;
- AUTORISE Madame le Maire à la signer.

Objet N°9 – Convention relative à l’utilisation du minibus

Après discussion et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité :

- APPROUVE la convention ;
- AUTORISE Madame le Maire à la signer.

La séance se lève à 20h05.

Patrick PENA, Secrétaire de séance	Solange DEMARCQ-EGUIGUREN Le Maire
	